



## UNION INTERPARLEMENTAIRE

### **Assemblée générale - Point 122 m) : Coopération entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire**

#### **Déclaration du Secrétaire général, M. Anders B. Johnsson 13 décembre 2010-12-15**

Monsieur le Président,

C'est un plaisir particulier pour moi que de pouvoir prendre la parole alors que l'Assemblée générale des Nations Unies est dirigée par un dirigeant politique suisse de premier plan. L'organisation des parlements nationaux qui a son siège à Genève, doit en effet beaucoup au Parlement, au gouvernement et au peuple suisses.

J'ai été chargé par le Président de l'UIP et Président du Parlement namibien, M. Theo-Ben Gurirab, de vous transmettre ses salutations. Il y a 15 jours, vous avez tous deux ouvert l'Audition parlementaire annuelle de l'UIP aux Nations Unies qui, je crois, a apporté une contribution importante des parlements aux débats sur la gouvernance économique mondiale et le rôle central du système des Nations Unies que vous coordonnez ici-même.

Monsieur le Président,

Je dois commencer par remercier Monsieur l'Ambassadeur Emvula et la Mission permanente de la Namibie, d'avoir dirigé les consultations avec les Etats membres et présenté un projet de résolution complet et porteur d'avenir. Je voudrais également remercier les Missions qui ont associé leur nom à ce projet. Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement les Représentants permanents de l'Egypte, de l'Inde, du Chili et de l'Italie, dont les pays ont assuré la présidence de l'UIP ces dernières années et l'ont soutenue avec vigueur.

Comme le démontre amplement le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU, ces deux dernières années, l'ONU, les parlements et l'UIP ont beaucoup travaillé ensemble. Sans entrer dans les détails de ce vaste programme de coopération, je voudrais toutefois souligner quelques éléments particulièrement significatifs.

A la fin de l'année dernière, l'Assemblée générale a chargé l'UIP de contribuer aux préparatifs du Sommet sur les OMD. Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Présidents de parlement qui s'est tenue cette année, et les parlements du monde entier nous ont donné des informations sur leur travail législatif au regard de ces objectifs. Nous avons exposé nos conclusions lors de notre Sommet parlementaire et les avons communiquées aux Etats membres de l'ONU.

Les Présidents et Présidentes de parlement réunis à Genève se sont engagés à ne pas se contenter d'intégrer les objectifs de développement dans le calendrier parlementaire, mais à les inscrire dans la législation. Ils ont aussi encouragé tous les parlements à prendre en compte, lors de l'élaboration du budget et des projets de loi, les effets de ces derniers sur la réalisation des OMD. L'UIP continuera à mobiliser les parlements pour la réalisation des OMD avant leur

échéance, autrement dit, avant 2015. Il me semble que cela permettra d'ancrer davantage le rôle de l'ONU en matière de gouvernance mondiale dans la politique nationale.

J'arrive de Cancún où se tenait la Conférence internationale sur les changements climatiques. Sur place, l'UIP a organisé une réunion parlementaire qui avait pour but de susciter l'adhésion politique des parlements à un accord international de qualité et d'apporter leurs points de vue aux travaux de la Conférence. Depuis de nombreuses années, en effet, l'UIP appelle les parlements à se mobiliser autour de questions centrales pour l'ONU, telles que le financement du développement, l'égalité des sexes, le VIH/sida, les changements climatiques ou encore les PMA. La résolution dont vous êtes saisis reconnaît l'intérêt de ces échanges et propose d'associer plus systématiquement l'UIP aux travaux de l'ONU.

Certains paragraphes du dispositif visent à poursuivre l'action conjointe que nous avons menée avec la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, le Forum du Conseil économique et social pour la coopération en matière de développement, ainsi que le Conseil des droits de l'homme et son Examen périodique universel.

Nous saluons la création d'ONU-Femmes et nous réjouissons de pouvoir établir une collaboration soutenue avec cette entité dans les prochaines années. Quand il s'agit de l'émancipation politique des femmes et de la lutte contre la violence qui leur est faite, nous savons que nous avons quelque chose d'incomparable à proposer. Nous nous intéressons en outre de près à ce que les parlements peuvent faire pour que l'on reconnaisse le rôle mutuellement avantageux des hommes et des femmes dans l'arène politique. Au-delà des formules comme l'« intégration des questions d'égalité des sexes », l'UIP mène une action d'avant-garde pour amener un réel changement dans les parlements et en faire des lieux d'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Il y a de quoi s'enthousiasmer et c'est là quelque chose qui apparaît dans la résolution.

L'UIP défend la démocratie et contribue à l'édification de parlements solides. Il est en effet essentiel pour la paix et le développement d'avoir des parlements représentatifs, transparents, accessibles et efficaces. Nos deux institutions ont beaucoup à apporter dans ce domaine et nous nous félicitons que ce projet de résolution nous encourage précisément à renforcer la coopération entre l'ONU et les parlements nationaux, notamment en renforçant les capacités des parlements et l'état de droit et en favorisant l'alignement de la législation nationale sur les engagements internationaux.

L'UIP est heureuse que l'Assemblée générale propose d'inscrire à l'ordre du jour de sa 66<sup>ème</sup> session un point distinct sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP. Comme l'a dit M. Emvula, il ne s'agit pas seulement d'examiner les méthodes de coopération de deux organisations partenaires. Il s'agit d'ouvrir le débat sur la manière dont le système des Nations Unies peut entretenir des relations plus suivies avec les parlements et les parlementaires. Ensemble, les parlements peuvent influencer considérablement sur la gouvernance mondiale et la rendre plus transparente, plus comptable et plus efficace.

Il ne s'agit pas de créer de nouvelles institutions, bien au contraire. Ce que nous voulons, c'est un échange franc et sincère sur ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas. Cette année, à Genève, les dirigeants parlementaires ont entamé ce débat en s'appuyant sur une étude de l'UIP quant à la manière dont les parlements organisent leur travail par rapport aux Nations Unies et sur un document d'orientation de l'UIP sur les échanges entre les parlements et l'ONU. L'heure est maintenant venue d'intégrer à la discussion les Etats membres de l'ONU et l'Assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention.